



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Agriculture,
de la Production Animale
et Halieutique

N° 474 /MAPAH/Cab

Lomé, le 11 3 NOV 2019

**Note d'information relative à la délocalisation des bureaux du cabinet du
Ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique**

=====

Madame, Monsieur, Chers partenaires,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le cabinet du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a regagné depuis, le lundi 28 octobre 2019, ses nouveaux locaux, sis au centre administratif, Avenue du nouveau Palais de la Présidence.

Nous présentons toutes nos excuses pour les éventuels désagréments occasionnés suite à cette délocalisation et vous invitons, chers partenaires du secteur agricole, à faire siennes nos nouvelles adresses afin de poursuivre ensemble la nouvelle dynamique insufflée au secteur agricole dans notre pays.

Comptant sur votre engagement habituel aux côtés du gouvernement pour la transformation de l'agriculture togolaise et confiant de vous revoir bientôt dans nos nouveaux locaux, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



[Signature]
Koutéra K. BATAKA